Anne, Brigitte et Mireille vous accueillent en mairie chaque :

Lundi : de 10 h à 12 h

Mardi : de 10 h à 12 h

de 14 h à 16 h

Mercredi : de 10 h à 14 h

Jeudi : de 10 h à 12 h

de 14 h à 16 h

Vendredi : de 10 h à 12 h

Samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone :

03 29 50 07 09

Astreinte du maire, des adjoints et du conseiller délégué

06 70 35 22 90

Fax :

03 29 50 78 44

E-mail :

communedetaintrux@wanadoo.fr

Site internet :

taintrux.fr

Appel aux dons pour la restauration de l'église et de l'orgue de Taintrux : la fondation du patrimoine intervient.

Le 7 septembre 2024, en présence de M. Jean HINGRAY, sénateur, et de Madame Charline PRINCE, conseillère régionale, le Maire de Taintrux, M. Pierre CHACHAY, a signé une convention liant la fondation du patrimoine, représentée par M. Patrick FEVE, et la commune. La charpente et la voûte de l'église ainsi que l'orgue ont subi des dégradations dues à des infiltrations d'eau. Afin de préserver le patrimoine historique de Taintrux, la convention permet de réaliser un appel aux dons déductibles des impôts. (Voir plus loin le bulletin de souscription).

Une classe de Taintrux y était!

Le 4 septembre, la classe de Mme ROPA a assisté au tennis fauteuil lors des jeux paralympiques de Paris!

Un grand merci à tous ceux qui ont permis le réalisation de cette mémorable journée.

Le mot du maire.

Chères Taintrusiennes, chers Taintrusiens, chers amis.

Que s'est-il passé au sein de la commune de Taintrux depuis la parution du dernier Taintrusien de mai 2024 ? Qu'avons-nous pris comme décisions ? Qu'avons-nous arrêté comme mesures pour le bon fonctionnement de la vie communale ?

Les résidents du chemin des trois scieries attendaient avec impatience depuis plusieurs années les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable de cette voie. Ils ont débuté le lundi 22 juillet 2024. C'est l'entreprise Hydr'eau Service de Fraize qui a été retenue par la régie eau de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour réaliser ces travaux qui vont se terminer, sauf imprévus, pour Noël. Ce sont les seconds travaux importants sur le réseau d'eau potable dont bénéficie la commune, après la liaison Saulcy-sur-Meurthe - Taintrux, afin de garantir à tous les Taintrusiens, une eau de qualité au robinet, même en période de sécheresse.

Comme chaque année, le programme routier a débuté par une amélioration de la cour de l'école maternelle de Rougiville et par la réfection de l'accès à la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers. Les travaux de la restructuration du complexe associatif et sportif du Haut-Fer, débuté le 19 décembre 2023, se poursuivent dans le respect du planning (Cf page travaux).

Concernant la restructuration de la mairie, un appel d'offres aux architectes est en cours. Á la parution de ce numéro, le choix du maître d'œuvre n'est encore pas arrêté. Nous pouvons malheureusement constater que les vols et incivilités sont en augmentation, le temps presse. Les 7 caméras de vidéoprotection commandées seront installées avant la fin de l'année (Cf page suivante). Il en est de même pour le panneau numérique double face à messages variables, ainsi que le tableau numérique interactif d'informations communales et associatives promis. Un distributeur automatique de pizzas sera prochainement installé place de la mairie.

Le 02 juin 2024, en hommage à nos vaillants maquisards du maquis de Taintrux-Corcieux, nous avons inauguré une stèle à la carrière de l'Épine, lieu de départ et de repli de l'attaque de la garnison allemande du 06 juin 1944 et lieu de départ du futur sentier de mémoire de Taintrux (Cf page suivante). Le 13 juin 2024, Vosges Télévision est venue faire un reportage télévisé sur l'avancement des travaux du Haut-Fer et sur la reconversion de son étang en réserve incendie. Vous avez été nombreux , et je vous en remercie, à répondre aux soudaines élections législatives des 30 juin et 7 juillet, qui se sont déroulées, non pas au bureau de vote habituel de la salle polyvalente, mais à la cantine scolaire, afin de préserver les locations de ces 2 week-ends. Dans la matinée du 30 août 2024, notre député, fraîchement élu, Gaëtan DUSSAUSAYE, est venu nous rendre visite. Après lui avoir présenté notre commune ainsi que nos projets en cours, les adjoints, conseillers et secrétaires présents ont pu s'entretenir avec lui sur différents sujets d'actualité. Le Samedi 07 septembre 2024, j'ai signé une convention d'appel aux dons, liant la commune à la fondation du patrimoine, représentée par monsieur Patrice FEVE, délégué de cette fondation pour le secteur du Pays de la Déodatie, afin de sauver notre église et son orgue. Je compte sur la générosité des Taintrusiens, des Vosgiens et des Lorrains… (Cf page suivante). FR3 Lorraine est venu faire un reportage télévisé sur ce sujet diffusé le 17 septembre 2024 au journal de 19h15.

Comme de coutume, dans ce numéro, je vous présente deux conseillères municipales.

Madame Bérangère HUGUEVILLE, comptable, réside chemin de la Clanche. Elle est membre des commissions sécurité-incivilité, de la forêt et des espaces agricoles, de la nature et de l'environnement, de la vie associative, des fêtes et cérémonies.

Madame Sandrine RENARD, professeure de philosophie, réside chemin de Xainfaing. Elle est membre des commissions des affaires scolaires, de l'information et de la communication.

Chers Taintrusiens, mon équipe et moi-même restons à votre écoute et partageons avec vous, vos difficultés, vos joies et vos peines. Vous pouvez compter sur nous.

Croyez bien, chers taintrusiens,
que je reste fidèle à mon engagement.
Bien à vous.

Le début de la période estivale…

La rencontre avec le bus du Bien Vieillir.

Le 10 juin, les Taintrusiens qui le désiraient pouvaient venir appréhender les différentes possibilités d'aménagement de la maison permettant de favoriser l'autonomie des personnes âgées. C'était aussi l'occasion de venir à la rencontre des associations taintrusiennes favorisant le lien entre les habitants : CAPS, MJC Taintrux Echanges, l'Amicale de la classe 70 et la bibliothèque.

Mise à l'honneur des futurs collégiens.

Les élèves du CM2 ont eu le plaisir de recevoir une calculette, une clé USB et un gilet de sécurité routière des mains de M. le Maire et de quelques membres du conseil municipal. Nous leur souhaitons une bonne rentrée au collège.

Sortie des élèves de l'école de Rougiville.

Le 21 juin, les élèves des deux classes de Rougiville sont allés au Markstein. Au programme un spectacle de cirque, le marchand de sable, une balade et un spectacle de magie qui ont ravi les enfants.

Qui a attaqué le Murin de Daubenton ?

Toute la classe de GS-CP est allée au bord du Taintroué pour chercher des indices !
Par petits groupes nous avons trouvé le chant d'un oiseau : le cingle plongeur, des crottes, une empreinte de patte de renard, un bois de cerf, des pelotes de réjection, une plume de chouette et un cône de pin grignoté par l'écureuil.
Dans un petit sac à dos, nous avions une règle, un crayon de papier et une feuille pour noter les indices et un petit livre pour nous guider sur les caractéristiques des animaux.
Avec tous les indices on a cherché le coupable. Qui est-ce ? Le renard, la chouette, le cingle plongeur, l'écureuil ou le cerf ?
Grâce à la plume et aux pelotes de réjection, nous avons trouvé que le coupable qui avait laissé le plus d'indices était la chouette.
PS : Le Murin de Daubenton est une espèce de chauve-souris !!
Texte écrit par les CP en dictée à l'adulte.

Projet réalisé avec : ***Laura LEROGNON***
Éducatrice à l'Environnement et au Développement Durable
ETC…*Terra* **Association loi 1901 reconnue d'intérêt général**

Le centre de loisirs du mois de Juillet.

La première semaine a débuté sur le thème du feu avec la visite de la caserne et la démonstration des véhicules et du matériel. Nous avons clôturé la semaine par un barbecue avec spectacle de magie et jonglage de feu.

Nous avons poursuivi avec le thème de la terre où l'association ETC est intervenue pour du Land art terre. L'association Saulcy Envert nous a accueillis pour une visite du site, une activité jardinage et la réalisation d'un petit tableau à base de plantes. Pour clôturer la semaine, nous sommes allés au parc de Shoppenwirh en Alsace.

La troisième semaine, le thème de l'eau était au rendez-vous avec une balade en bateau à Strasbourg et une journée à la base nautique de Colmar pour la baignade.

Nous avons clôturé la session sur le thème de l'air avec la visite du planétarium de Romain ALTMAN ainsi que la fabrication d'une fusée pour les plus grands. La semaine s'est terminée avec la visite de l'aérodrome de Remomeix.

Appel à candidature:

Le centre de loisirs recherche des jeunes de plus de 16 ans avec ou sans diplôme d'animation pour travailler une semaine au centre de loisirs. Veuillez contacter la mairie pour postuler.

Courir pour rencontrer et sensibiliser.

Benjamin CATTIAU est passé par Taintrux le 27 juillet.

Il court un marathon par jour pendant 48 jours et transmet le relais de la conscience : il tient à sensibiliser sur la préservation de l'eau douce. Il a rencontré deux adjoints et les enfants du centre de loisirs auprès desquels il a réalisé une animation en arrivant dans le village. Nous saluons la performance physique et l'investissement de ce coureur venu des Hauts de France.

Une information à savoir

La période de nidification dans les Vosges s'étant arrêtée au 15 août 2024, c'est le moment de s'occuper de vos haies qui doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques et communales, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou à son représentant ou à son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de son terrain ou de sa clôture sur la voie communale.

...et c'est déjà la rentrée!

A l'école:

Les effectifs des 4 classes restent stables, 90 élèves ont fait leur rentrée en présence de M. Le Maire. L'équipe enseignante reste inchangée sous la direction de Mme Karine ROPA.

Nos associations :

LA MJC TAINTRUX ECHANGES

L'APESA

La santé mentale des entrepreneurs : une priorité pour APESA 88 qui ne s'arrête jamais.

La pression du quotidien, les incertitudes économiques... les entrepreneurs sont souvent confrontés à un stress intense. APESA 88, association d'aide psychologique, est là pour les écouter et les accompagner dans les moments difficiles. Grâce à un réseau de psychologues, nous proposons des séances gratuites et confidentielles aux chefs d'entreprise en souffrance aiguë. Mais pour pérenniser cette action essentielle, nous avons besoin de votre soutien financier.

Un entrepreneur en détresse, c'est toute une entreprise, des emplois, des familles qui peuvent être impactés. En soutenant APESA 88, vous contribuez à préserver le tissu économique local et à améliorer la qualité de vie de nombreux Vosgiens.

Faites un don dès maintenant et devenez un acteur de la santé mentale des entrepreneurs. Reconnue d'utilité publique, un reçu fiscal vous sera envoyé.

L'AROT

Le concert d'orgue de Marie Laure CHARRON donné le 22 juin a précédé un temps de vacances pour tous, et pour l'AROT la rentrée s'est faite avec les journées du patrimoine, cadre d'un concert d'orgue donné le samedi soir 21 septembre avec Maxime HENNING ci-contre, jeune organiste venu de Champigneulles. Dans une ambiance chaleureuse, un public qui n'avait pas encore fait totalement sa rentrée a vivement apprécié un programme festif et documenté autour de Bach.
D'ores et déjà, nous vous invitons à noter le prochain rendez-vous pour un concert de Noël « Musiques du monde », le samedi 14 décembre à 20 h avec le groupe TAIN'TRIO (orgue, flûte, viole de gambe, instruments traditionnels et percussions).
Nous relayons la campagne d'appel aux dons lancée conjointement par la commune et la fondation du patrimoine pour la restauration de l'église et l'orgue de Taintrux. Notre association elle-même prendra sa part dans cette opération.

FCPE

Mme Julie ETIENNE en reprend la présidence, vous pouvez la joindre au 06.22.20.56.06 ou par mail

parentstaintruxfcpe@gmail.com

TERRE PLEIN

Une Association
TERRE PLEIN
Pour le rayonnement de l'Art de la Céramique

Le résident pour l'année 2024 Damien FRAGNON a découvert la cuisson anagama pendant la semaine du 26 au 31 Août dans une belle ambiance estivale entouré de nombreux amis céramistes du secteur et de jeunes céramistes en formation.

Le soir du 28 Août nous avons réuni nos partenaires institutionnels, les cuiseurs et les amis de Terre-Plein autour du four pour une soirée conviviale.

Le futur résident pour l'année 2025 avait fait le voyage pour un passage de témoin d'une résidence à l'autre. Des contacts ont été pris et déjà son projet de résidence se dessine.

Bientôt auront lieu deux expositions :

Celle de Damien FRAGNON « Devenir une roche » qui sera intégrée aux manifestations du FIG 2024 et dont le vernissage aura lieu le vendredi 27 Septembre dans les locaux de la médiathèque La Boussole.

Alban-Paul VALMARY et Magali WAGNER reviendront aux jardins de la Chapelle Saint Roch pour la clôture de leur exposition « Fusée céramique ».

Vous pourrez les retrouver avec d'autres céramistes dont certains œuvrent à nos côtés, en venant visiter l'exposition CERAMIQUES organisée par la Chapelle Saint Roch.

La fête du vélo à Taintrux.

En ce dimanche 22 septembre, le cœur du village s'est animé pour accueillir les cyclistes de la Grande Région avec le 37^{éme} Contre La Montre cycliste de Taintrux .
Le Groupe Vélos de Taintrux et sa cinquantaine de bénévoles avec l'aide de la commune de Taintrux, de Saint-Dié, des clubs d'Anould et de Gérardmer ont une fois de plus déployé toute leur efficacité pour assurer un spectacle de grande qualité en toute sécurité.
De belles performances ont été affichées au tableau d'école avec, le meilleur chrono pour Melvin HEYNDERICKX de l'ASPTT Nancy - le nouveau record Féminin de Charlotte ALLARD de l'EC Thaon - la belle prestation de Frédéric ARCHES en Handisport - des 2 adhérents du GV Taintrux, Yannick Claudel et Valérie THIRIET en Duos des Zélé(e)s, sans oublier tous les autres participants venus à Taintrux pour le sport et la convivialité à l'image du vétéran de l'épreuve (74 ans) Jürgen DREW de KAISERSLAUTERN (D)…
La manifestation s'est terminée avec les podiums des différentes catégories en présence du maire de Taintrux, Pierre CHACHAY, du président du Groupe Vélos Taintrux, Jean Luc DISLAIRE, de Vincent GROS, président du VS Anould, d'Emmanuel BOYE, vice-président des Zélées et de Jean Claude RUYER, président du VS Gérardmer …

Amicale des employés communaux :

Au mois d'avril, nous avons pour la première fois, proposé un bal "années 80" qui s'est révélé très positif avec une salle pleine et une très bonne ambiance. Il sera renouvelé en avril prochain. Au mois de décembre (le 8) nous proposons notre marché de Noël. Pour tout renseignement et/ou réservation, vous pouvez contacter Magali au 06.49.42.59.41 ou Carole au 06.83.67.91.33.

Le CAPS TAINTRUX
et le groupe scolaire de Taintrux

Sylvie Pierrat : 06 72 98 47 97

Odile, animatrice du CAPS TAINTRUX, accompagne chaque vendredi matin une classe de l'école de Rougiville. Elle met à disposition des enseignants le matériel du CAPS et les aide dans l'activité sportive. Odile a suivi une formation pour l'éducation sportive

Le CAPS et l'école ont signé une convention pour proposer aux enfants de l'école du centre 6 à 8 séances d'athlétisme dans le cadre de l'opération « **Jeux Athlé Bouge** » mis en œuvre par la Fédération Française d'Athlétisme.

Quentin MONANGE, éducateur sportif, anime l'école d'athlétisme du CAPS chaque mercredi après-midi de 15h à16h30.
Il a accepté d'encadrer chaque vendredi matin les séances de découverte de l'athlétisme à l'école.

Barbecue de l'Union Nationale des Combattants de TAINTRUX

Le traditionnel barbecue de la section n° 460 de l'Union Nationale des Combattants s'est déroulé, comme à l'habitude l'avant-dernier samedi du mois de juin, soit le 22 cette année, à l'ancien stade de foot de Chevry.

Malgré un temps quelque peu humide pour la saison, la bonne humeur et la franche camaraderie étaient de rigueur parmi les 68 convives présents.

Notre cuisinier du jour, Michel, s'est acquitté brillamment de la cuisson des gigots de mouton, installés paisiblement sur la broche qu'avait fabriquée notre regretté Président René et prêtée par sa fille, merci à Martine.

Les filles de notre équipe organisatrice, Solange, Odile et Cathy, avaient préparé, toujours sous les ordres de notre cuistot Michel, les entrées et salades accompagnant ce frugal repas. Merci à toute l'équipe, à laquelle on peut ajouter les taverniers Christian et André, les serveuses et décoratrices.

Encore un manque de respect pour notre environnement…

Depuis le printemps, les cambriolages, les vols et les incivilités sont en augmentation sur le territoire de la communauté d'agglomération. Notre commune n'y a pas échappé.

Cet été, plusieurs résidences principales et secondaires taintrusiennes ont été la cible de cambriolages. Il en a été de même pour les vols (vols de bijoux, de métaux précieux, d'anciens poêles, de ferraille, etc...). Les deux silhouettes métalliques, les 2 Mac-Tuby qui assuraient la sécurité de nos écoliers, au passage piéton de l'école maternelle de Rougiville, ont été dérobées, la nuit du samedi 14 au dimanche 15 septembre 2024 (voir photo).

Les actes d'incivilité sont également en augmentation. Les dépôts sauvages de tous genres, notamment au Point d'Apport Volontaire du verre, de matériaux de déconstruction et de gravats en forêt communale (voir photos). Les dépôts clandestins de déchets ménagers et recyclables (sacs noirs et jaunes) dans les bacs des particuliers et dans les conteneurs des points de regroupement ne sont pas rares. Plus grave, certaines piscines ont été vidangées en l'absence des propriétaires, endommageant le liner et le rideau de protection, etc...

Il y a urgence à protéger notre commune. Sept caméras de vidéoprotection y seront prochainement installées. Quatre à lecture de plaques d'immatriculations aux axes principaux menant au village, une place de la mairie, une au stade et une au Point d'Apport Volontaire du verre et des textiles de la Goutte des mares. Ce dispositif permettra aux enquêteurs de la Police Nationale de cibler et d'affiner leurs recherches en cas de délits constatés sur la commune.

Des travaux réguliers et efficaces.

Restructuration n°2

Dans le prolongement de notre dernière édition, un petit aperçu sur l'avancement des travaux amorcés dans la restructuration du bâtiment du Haut Fer. Comme toutes restructurations, le Haut Fer ne fait pas fi aux aléas liés aux modifications, contraintes de normes et de réglementation, délais de fabrication des produits, concomitance des entreprises… et bien d'autres faits qui, pour l'instant, ne dérogent pas au planning d'avancement. L'évolution des prestations est notable depuis le dernier Taintrusien, principalement à l'intérieur.
Attention où l'on marche…que de câbles et tuyauteries diverses, suspendues, stockées, enterrées, recouvertes, en attente.
A chaque niveau, une prestation est en cours ou bien en finition.
A l'intérieur, des câblages électriques en suspens dans leurs grilles de cheminement avec pose des boitiers de commutateurs et encastrement dans les murs, un réseau plomberie/chauffage/VMC alimenté par de la gaine cuivrée / métallique s'entrecroisent avec d'autres câbles et évacuations en tout genre. Une fin de l'isolation et du placage plâtre des murs dans certaines pièces, l'application d'enduit de finition, une toile d'araignée de rail et de suspentes s'enchevêtrent.
Sur l'extérieur, le raccordement électrique du bâtiment avec la pose de coffret, l'élévation des murs du garage, la fin des enduits de façade hors soubassement et l'enlèvement de l'échafaudage périphérique, le coulage béton de la rampe PMR… se concrétiseront sur les prochains mois.
Actuellement, nous pouvons être satisfaits des prestations exécutées et surtout de la bonne cohésion entre les différentes entreprises et le respect des demandes du maitre d'ouvrage/maitre d'œuvre.

ECOLES

Les congés scolaires sont synonymes de travaux d'entretien au sein de nos établissements scolaires.

Nettoyage des cours, taille des haies, tontes diverses, entretien des bancs et mise en couleur, retraçage des marquages au sol, création colorées de jeux… un ensemble de prestation redonnant la visibilité d'une rentrée de classe sereine pour l'ensemble des enseignants et bien sûr, de nos écoliers.

Le banc de l'amitié

REFONTE…

Il est des histoires sur lesquelles nous aimerions ne pas échanger… Et pourtant, tant de couleurs sur ce tronçon d'eau potable du chemin des Trois Scieries.

Bien des études de diagnostique/phasage et technico-économique des scénarios du système d'alimentation en eau potable de notre commune nous ont été présentées.

Après plusieurs nettoyages du réseau d'eau potable par le procédé HAMMANN type eau-air pulsé, l'aval est donné par le maitre d'ouvrage, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, régie eau & assainissement pour démarrer le renouvellement AEP RD31.

L'entreprise adjudicataire SAS Hydr-eau Service, commence le remplacement de quelques 730 m de conduite d'eau DN125 en fonte courant juillet 2024 et progresse d'environ 90 m/jours.

Le branchement et le raccordement chez les particuliers s'effectueront après l'enfouissement complet du nouveau réseau AEP.

Et que le bruit blanc résonne proprement dans les chaumières...

TINTINNABULEMENT

Le tintement envoyé du haut notre église nous rappelle l'entretien à lui apporter autant sur son aspect extérieur qu'intérieur sans en délaisser sa périphérie.

Pour le bien de nos paroissien(ne)s et leur sécurité, les escaliers d'accès à l'église sont à la fois démoussés et décapés avec une remise en état du dallage situé au porche de cette dernière.

Un nouvel éclairage est mis en place dans la nef et sur sa sortie latérale ainsi que la pose d'un second extincteur à l'entrée principale.

Souhaitons que la protection de ce patrimoine perdure dans son entretien afin de garantir sa conservation…

BRUT DE DECOFFRAGE

Récurrence et acclimatation pour le Service Technique de notre commune.

Au gré des doléances, des travaux d'entretien et de maintenance, nos deux compères Fred & Stéphane démontrent une nouvelle fois une participation active au sein de notre commune.

Les congés ne rendent pas la tâche facile pour celui qui reste à demeure, la prise en compte des jobs d'été participe activement à une meilleure réactivité face aux besoins.

L'équipe du service technique remercie nos trois jeunes, Luigi, Noël et Victor pour leur collaboration et l'effort donné à certaines tâches… ce qui n'a pas été tous les jours facile.

Une complicité existentielle pour une jeunesse pas toujours encline aux dévouements.

Le rythme soutenu de ces derniers mois met en exergue quelques prestations, loin d'être récurrentes… « le fond est connu mais la forme change ».

Il en est de la réfection sur les ornières de chaussée, la réparation des fuites d'eau auprès des particuliers, la remise en forme des accès aux corrues endommagés par un débardage un peu à la olé olé, le dégagement des entrées/sorties d'aqueducs, l'entretien des cimetières et stèles de commémorations, le débroussaillage/coupes et tontes diverses, le suivi et la remise en état du matériel avec parfois l'application du système D, les réparations diverses sur les bâtiments communaux, la vigilance quant aux risques de chutes d'arbres ou la coupure d'une ligne aérienne, … et bien d'autres prestations.

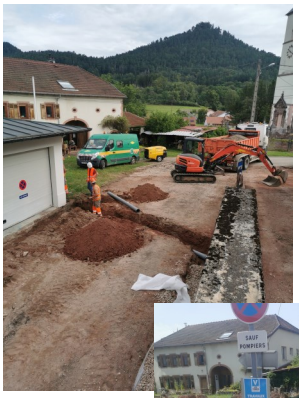

PROGRAMME VOIRIE 2024

Les travaux de voirie, annuellement renouvelés, permettent de préserver ou de créer un environnement sécuritaire de nos voies communales.

Différentes prestations à divers endroits de la commune, parking de l'école de Rougiville, chemins de Richardville, de l'Auzel et de Griville, accès au nouveau local pompier sont exécutées par l'entreprise adjudicataire COLAS France établissement Vosges depuis juillet 2024.

Un mélange d'enduit superficiel, de drainage, de réglage de forme, de raccordement de conduite eau, d'enrobés à chaud, de bordurage et façonnage béton couvre désormais nos voies communales.

LE SAVIEZ– VOUS?

LES AURORES BOREALES

Les **aurores boréales**, aussi appelées "lumières du nord", sont l'un des phénomènes naturels les plus fascinants et envoûtants. Ce spectacle de lumières multicolores danse dans le ciel des régions proches des pôles, offrant des vues imprenables et féériques.

Origine des aurores boréales

Les aurores boréales sont causées par l'interaction entre le **vent solaire** — un flux de particules chargées provenant du Soleil — et le champ magnétique terrestre. Lorsque ces particules atteignent l'atmosphère terrestre, elles entrent en collision avec des atomes et des molécules de gaz (principalement l'oxygène et l'azote). Ces collisions libèrent de l'énergie sous forme de lumière, créant les aurores que nous observons.

Couleurs et formes

Les couleurs des aurores boréales varient en fonction du type de gaz présent dans l'atmosphère et de l'altitude à laquelle les interactions ont lieu. Les **teintes vertes** sont les plus fréquentes, résultant de l'excitation de l'oxygène à environ 100 km d'altitude. Des couleurs comme le **rouge**, le **violet** ou le **bleu** peuvent également apparaître, bien que plus rares, elles résultent de l'excitation d'autres gaz et de conditions spécifiques.

Où et quand observer les aurores boréales ?

Les aurores boréales sont principalement visibles dans les régions proches du cercle polaire arctique, notamment en Norvège, en Suède, en Finlande, en Islande, au Canada ou encore en Alaska. Elles sont plus fréquentes en automne et en hiver, lorsque les nuits sont plus longues et les ciels plus clairs.

Les **aurores boréales** sont également visibles, bien que rarement, dans le nord-est de la France, principalement lors de **tempêtes solaires intenses**. Ces événements exceptionnels permettent au phénomène de se manifester à des latitudes plus basses, loin des régions polaires où il est plus courant.

Un **camaïeu de roses dans le ciel**, vu de la **Moselle, de la Meuse ou encore des Vosges**. Dans la **nuit** du **lundi 12 au mardi 13 août, des aurores boréales** ont percé le ciel de Lorraine. Des photos du ciel ont été partagées sur les réseaux sociaux pour immortaliser ce phénomène rare dans notre zone géographique.

Notre devoir de mémoire...

Cérémonies du 2 juin 2024

L'Association du Souvenir des Événements du Maquis de CORCIEUX (ASEMC), ainsi que les communes environnantes, dont TAINTRUX, ont été labellisées « 80 ans de la Libérations ».
En conséquence, la commune a décidé d'organiser une cérémonie particulière puisque cette année 2024 marquait le 80ème anniversaire de l'attaque de la garnison allemande de TAINTRUX par les maquisards de TAINTRUX-CORCIEUX le 6 juin 1944.

A cette occasion, les élus de la commune, les descendants des maquisards locaux, les représentants d'associations patriotiques et les porte-drapeaux ont débuté cette journée en déposant une gerbe de fleurs sur chaque tombe des trois maquisards inhumés au cimetière de TAINTRUX.

Ensuite le cortège, rejoint par les autorités civiles et militaires locales, s'est déplacé en bus vers la carrière de l'Épine. C'est sur ce lieu de départ et de repli des groupes de combat qu'une stèle en mémoire du Maquis de TAINTRUX - CORCIEUX a été inaugurée.

Madame Carole DABRIGEON, Sous-Préfète de l'arrondissement de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, nous a honorés de sa présence en présidant cette cérémonie et a dévoilé le monolithe, en présence de Monsieur Pierre CHACHAY, Maire de TAINTRUX, Monsieur David VALENCE, Député de la circonscription de SAINT-DIE-DES-VOSGES et Conseiller régional Grand-Est, Monsieur Daniel GREMILLET, Sénateur des Vosges et Conseiller régional Grand-Est, et Monsieur William MATHIS, Vice-Président du Conseil Départemental et Maire de SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE. Après un dépôt de gerbe et un hommage aux morts avec minute de silence et le refrain de la Marseillaise, les autorités et l'ensemble des participants ont regagné la place de la Mairie.

Le rassemblement devant le monument aux Morts de 39-45 étant établi, la cérémonie de commémoration des événements du 6 juin 1944 a pu se dérouler. Toujours présidée par Madame la Sous-Préfète de SAINT-DIE-DES-VOSGES, nous avons assisté à une montée des couleurs, avant de se rapprocher du mur de la salle polyvalente, sous la plaque existante, où Madame Marie-Luce BOURNIGAULT, sa cousine, a découvert le portrait du Sous-Lieutenant Philippe PIERRAT, mort au combat le 6 juin 1944 et fils de Monsieur Charles-Aimé PIERRAT, maire de TAINTRUX.

De retour devant le monument aux Morts, quatre gerbes (Association du souvenir des événements du maquis de CORCIEUX, Union nationale des Combattants, Mairie de CORCIEUX et Mairie de TAINTRUX) ont été déposées au pied de celui-ci, avant une minute de silence et le refrain de la Marseillaise.

Le Chant des Partisans a clôturé la cérémonie et la commune a proposé de partager le verre de l'amitié dans la salle polyvalente.

HOMMAGE D'UN TAINTRUSIEN …

In memoriam René HENRY, enfant de Taintrux mort pour la France

René, Yvon, Marcel est né le 07 juin 1927 à Saint-Dié, fils de René et de Marcelle SAINT-DIZIER domiciliés à Rougiville.
Pendant la 2ème guerre mondiale, pour protéger leur fils unique de leurs propres actions dans la clandestinité, liées à cette période si troublée et chaotique, ses parents l'envoyèrent comme commis dans une ferme à Lamarche (88).
Il entra lui aussi dans la résistance au 72ème groupe franc des Vosges (Francs Tireurs et Partisans Français) dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).
En octobre 1944, le village de Frémifontaine (88) connut trois semaines de combats acharnés où plus d'une centaine de G.I. américains de la 45ème division d'infanterie furent tués en plus de la destruction de nombreux matériels y compris des blindés. Les Allemands vont perdre entre 200 et 300 soldats pendant ces affrontements sanglants et meurtriers.
Le 05 octobre 1944, après être passés par Rambervillers dans leur progression, les résistants ont pour mission d'investir une zone boisée à la sortie de Frémifontaine en direction de Sainte-Hélène, pour déloger l'ennemi solidement retranché. Des ordres leur furent donnés dans une ferme à la limite nord du village plus un verre pour se donner du « cœur à l'ouvrage ». Un calot orné d'un pompon tombant vers l'avant recouvrait leurs têtes.
Après avoir parcouru plusieurs centaines de mètres dans le bois, à la colline Pierre La Géline, René HENRY fut mortellement fauché par une rafale de mitrailleuse ainsi que deux de ses camarades de combat : Pierre NASSOY (44 ans) né à Mirecourt et Robert HOF (21 ans) originaire d'Epinal décédé suite à ses blessures cinq jours plus tard à l'hôpital militaire américain à Epinal.
Le corps de René restera sur place tout l'hiver et sera seulement relevé au printemps pour être déposé à la maison des pompes funèbres de Girecourt sur Durbion (88) afin d'y être identifié par ses parents.
La bataille pour la libération de Frémifontaine se terminera le 24 octobre 1944.

René HENRY avait seulement 17 ans en octobre 1944 et fut homologué au grade de sergent des FFI. Il accomplit sa courte vie jusqu'au sacrifice suprême et a obtenu le titre de « Mort pour la France ».
Il est détenteur de la médaille militaire et de la croix de guerre 39/45 avec palme à titre posthume. Sur l'extrait du décret publié au journal officiel portant concession de ces décorations, il est mentionné : « Jeune résistant plein d'ardeur et de courage, au cours d'une patrouille le 05 octobre 1944 à un contre dix a fait preuve d'un courage extraordinaire. A été tué au cours de l'action. »
Il est titulaire du diplôme du comité national des FTPF.
Son corps repose dans notre cimetière avec ses chers parents.
Son nom est gravé sur le monument aux morts de 39/45 et sur la plaque commémorative sous le porche de la mairie.
Une petite stèle a été érigée à Frémifontaine à quelques mètres du lieu de ces funestes événements pour rappeler leur souvenir et ces faits glorieux !
Sa vie si courte avec cet acte de bravoure à la fin dramatique digne des plus grands noms retenus dans notre histoire récente doit perdurer dans nos mémoires.

Avant de quitter sa maison pour aller vers son tragique destin, René a demandé à sa mère de s'occuper de son filleul (et cousin) au cas où il ne puisse pas assumer lui-même son rôle de parrain. Quelques années plus tard, elle a tenu sa promesse en recueillant son neveu, orphelin de mère à 10 ans : mon père.

N'oublions pas leurs sacrifices pour notre liberté si précieuse et si fragile.
Nous leur devons bien !

Frédéric MARCHAL

Sources : Jean-Louis PONNAVOY
Jean-Marie SIRET

Jeu concours

Ce jeu est ouvert aux **Taintrusiens majeurs** hors membres du conseil municipal.

Il s'agit de reconnaître la localisation de cet endroit de notre commune.

Vos bulletins de participation sont à déposer dans l'urne de la mairie avant le 2 novembre 2024.

L'heureux gagnant se verra offrir deux repas à La Charriole.

Il y aura un tirage au sort dans le cas où plusieurs participants auraient trouvé la bonne réponse.

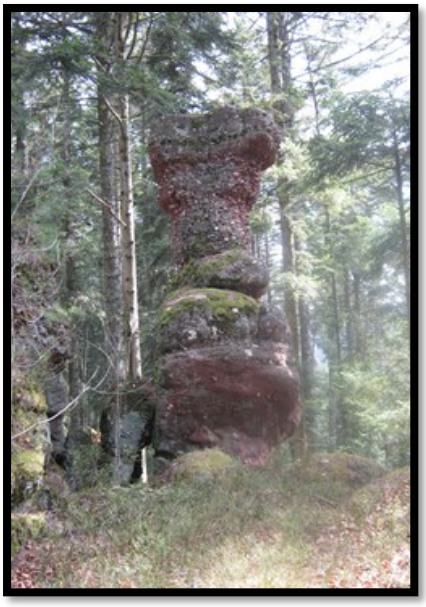

BULLETIN DE PARTICIPATION:

NOM:……

Prénom:…… Age: ……

Adresse: ……

Numéro de téléphone: ……

Le lieu insolite se trouve ……

……

Monsieur Pierre-Michel POIREL est l'heureux gagnant de notre dernier concours de l'objet insolite. Il s'agissait d'une pince à sacrifier les volailles.

Un moment de détente…

Copyright 2022, Motsfleches.fr

Medium • Intermédio • Intermediario • Mittelschwer • MOYEN

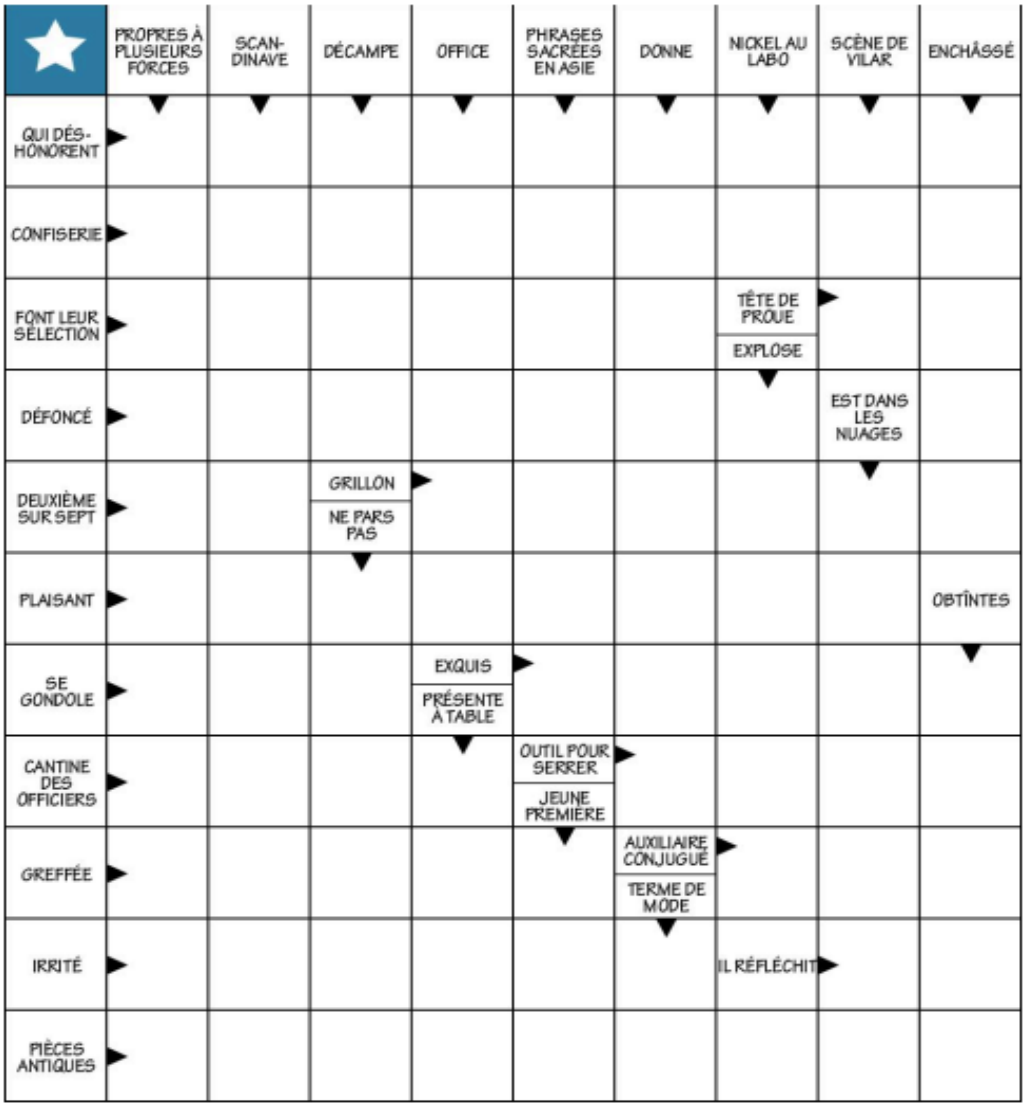

ETAT CIVIL.

Bienvenue à :

Alba GAMELON née le 08 août 2024 de Laura BASTIEN et de Antonin GAMELON.

Lilou MATHEY née le 08 septembre 2024 de Vanessa LAROCHE et de Guillaume MATHEY.

Félicitations pour leur mariage:

Aurélie DIEUDONNE et Woody MOINE le 22 juin 2022.

Note de la rédaction: sans consentement des familles, nous ne pouvons pas faire figurer les faits d'Etat Civil dans le Tain-trusien.

La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE
Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
marie.petitcolas@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE TAINTRUX
5 chemin de la Mairie
88100 Taintrux
03 29 50 07 09
communedetaintrux@wanadoo.fr

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration de

l'église et l'orgue de Taintrux

dans les Vosges

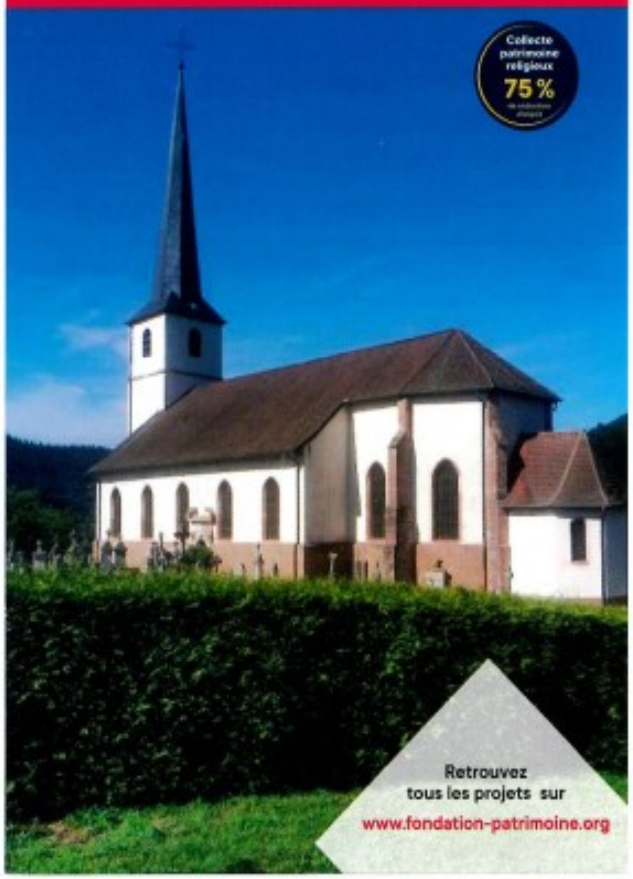

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © commune de Taintrux - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Notice explicative pour l'appel aux dons.

LE TAINTRUSIEN

Editeur : Maire de TAINTRUX

Directeur de la publication : P. CHACHAY

Équipe de rédaction : M. CHAMPREUX, JL. CUNY, G. VENNET, F. RICATTE, B. GROSGEORGE, R. VILLENEUVE, F.MARCHAL

Impression : INTERTRACE 88100 Pair et Grandrupt

Soutenez la restauration de l'église Saint-Georges

◆◆ LE PROJET

Des infiltrations d'eau provenant de la toiture sont à l'origine de dégâts sur une partie de la charpente, puis de la voûte plâtrée, et enfin sur l'orgue.

Il est nécessaire de transporter une partie de l'orgue et des tuyaux en atelier pour une révision complète et une remise en état. Il faut profiter de l'absence de l'orgue durant son séjour pour intervenir sur la charpente et la plâtrerie. À noter que la toiture a fait l'objet de travaux pour lui rendre son étanchéité.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Vers l'an 600, des religieux du monastère de Saint-Dié vinrent s'établir à Taintrux. Ils construisirent un oratoire, puis une chapelle qui subsista jusqu'à l'an 900. Ruinée par les Huns, elle est reconstruite en 954. Après une période d'oubli, tombant de nouveau en ruines, elle a été reconstruite vers 1700. En 1789, la Révolution transforma l'église en "temple de la Raison".

Deux des trois cloches furent abattues du clocher par les révolutionnaires et remplacées en 1809. L'église est de style gothique et Renaissance. Le clocher est surmonté d'une croix datant de 1840 et d'un coq remplacé en 1980.

L'orgue a été réalisé en 1848 par Nicolas Jeanpierre. Il a été plusieurs fois remanié, modifié, et relevé, notamment après la guerre de 1914. En 1997, une association a été créée pour procéder à sa remise en état.

◆◆ LA MOBILISATION

Le projet permettra une meilleure conservation de cette église et une amélioration esthétique de la voûte, et évitera la dégradation, protégeant ainsi l'orgue et permettant à l'instrument de jouer à nouveau.

Montant des travaux	32 312€
Objectif de collecte	10 000€
Début des travaux	Automne 2024

Credit photos © commune de Taintrux

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église et l'orgue de Taintrux

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100646

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Lorraine, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église et l'orgue de Taintrux

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 MC et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐